



Envoyé en préfecture le 27/10/2020
Reçu en préfecture le 27/10/2020
Affiché le 27/10/2020
ID : 063-200071199-20201027-CGPL_2020_111_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	34 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 12 octobre 2020
Date d'affichage : 13 octobre 2020

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au complexe sportif à Aigueperse.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Marc CARRIAS a donné pouvoir à Fabienne GASTON
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Stéphane CHABANON

Absents représentés :

Stéphane BARDIN

Absents :

Sandrine COUTURAT, Roland GENESTIER, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Jean-Jacques MATHILLON

Secrétaire de séance : Luc CHAPUT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-111 : RENFORT DE L'EQUIPE DE DIRECTION

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Actuellement le tableau des effectifs comporte une fonction de DGS et 2 fonctions de DGA. Chaque agent étant depuis la fusion responsable d'un pôle (au nombre de trois : Ressources, Développement Territorial, Services à la Population). Il s'avère donc que le DGS actuel n'occupe son poste que sur un mi-temps. Aujourd'hui, il est nécessaire de dégager un Equivalent Temps Plein sur le poste de DGS. Il est donc proposé, après accord des différents acteurs, de procéder à un recrutement externe.

Afin d'assurer les missions de direction générale des services, il est proposé de créer des postes (un seul poste sera utilisé en fonction du cadre d'emploi de l'agent recruté).

Envoyé en préfecture le 27/10/2020

Reçu en préfecture le 27/10/2020

Affiché le 27/10/2020

ID : 063-200071199-20201027-CCPL_2020_111_1-DE

Nombre	Catégorie	Grade	Durée hebdomadaire	Fonctions	Lieu d'affectation
1	A	Attaché	35/35 ^e	DGS	Siège CCPL
1	A	Attaché principal	35/35 ^e	DGS	Siège CCPL
1	A	Ingénieur	35/35 ^e	DGS	Siège CCPL
1	A	Ingénieur principal	35/35 ^e	DGS	Siège CCPL

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de créer les postes précédemment listés à compter du 1^{er} novembre 2020,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité,
- d'autoriser le président ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Ces postes étant permanents, ils rentrent dans le cadre du RIFSEEP.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 27/10/2020

Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

